



PROGRAMME DE FORMATION

La communication bienveillante en structure d'accueil de l'Enfance

Durée de la formation (18h)

Répartie en 6 modules de 3h



Organisme de formation : Association Parents tout simplement

Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation professionnelle n° 42670488567

Siège : 3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 67520 MARLENHEIM

Contact : parents simplement@gmail.com / 06.30.04.38.78

FORMATION

La communication bienveillante en structure d'accueil de l'Enfance

Public visé : Cette formation est à destination de l'ensemble des personnels des structures d'accueil de l'enfance (périscolaires, cantines, établissements médico-sociaux, centres de loisirs, établissements scolaires etc...) dont le public accueilli est âgé entre 6 et 12 ans.

Prérequis : Cette formation n'exige pas de prérequis.

Objectifs de la formation :

- ✚ Développer les connaissances liées au développement cérébral de l'enfant et liées au processus des émotions.
- ✚ Acquérir des outils de communication permettant l'accueil des émotions difficiles, de susciter la coopération et la responsabilisation et de développer l'autonomie et l'estime de soi de l'enfant.
- ✚ Favoriser un climat d'écoute, d'empathie et de communication bienveillante au sein de l'équipe et de la structure.
- ✚ Harmoniser les pratiques professionnelles dans un objectif de cohérence dans les attitudes avec les enfants.

Contenu pédagogique de la formation : La formation se déroule en 6 modules. Chaque module permet d'aborder un aspect de la relation adulte/enfant au sein d'un accueil collectif.

Module 1 : Le développement cérébral de l'enfant (3h)

- ✚ Comprendre la corrélation entre l'immaturité cérébrale et les comportements « inadaptés/inappropriés » des enfants.

Module 2 : Accompagner les émotions difficiles de l'enfant (3h)

- ✚ Comprendre le processus des émotions (physiologie, fonctions, manifestations...)
- ✚ Prendre conscience de l'importance d'accueillir les émotions difficiles de l'enfant
- ✚ Développer ses compétences d'écoute et d'accompagnement des émotions par le biais d'outils bienveillants

Module 3 : Poser des règles cohérentes et susciter la coopération des enfants avec respect (3h)

- ✚ Savoir définir un cadre sécurisant et adapté
- ✚ Formuler les règles de manière à ce qu'elles soient comprises par les enfants
- ✚ Utiliser des outils favorisant la coopération des enfants
- ✚ Savoir complimenter pour ancrer les compétences

Module 4 : Résoudre les problématiques rencontrées avec les enfants (3h)

- ✚ Comprendre la différence entre punition et sanction
- ✚ Utiliser le choix de responsabilisation pour développer l'autodiscipline
- ✚ Favoriser l'usage des conséquences et de la réparation pour résoudre les problématiques
- ✚ Savoir intervenir efficacement en cas de disputes entre les enfants
- ✚ Utiliser la résolution de problème et l'OSBD au sein de l'équipe

Module 5 : Permettre à l'enfant de développer une image positive de lui-même (3h)

- ✚ Utiliser le compliment descriptif
- ✚ Utiliser la critique positive
- ✚ Comprendre le processus et l'impact des « étiquettes » sur le comportement de l'enfant
- ✚ Permettre aux enfants de sortir des rôles dans lesquels ils sont enfermés
- ✚ Utiliser le renforcement positif pour enclencher un changement vertueux

Module 6 : Séance d'approfondissement (3h)

- ✚ Retour sur tous les outils vus lors des modules précédents
- ✚ Analyse de situation et de cas pratiques
- ✚ Auto-évaluation par le biais d'un questionnaire écrit
- ✚ Evaluation de la formation par le biais d'une grille de satisfaction

Programme sur mesure

Ce programme de formation peut faire l'objet d'une application sur-mesure, en effet, la structure bénéficiaire peut choisir de proposer un ou plusieurs modules de formation indépendamment à ses salariés. A savoir, qu'il est néanmoins impératif de proposer le module 1 : le développement cérébral de l'enfant qui est un prérequis pour participer aux autres modules.



- Une pause de 20 à 30 min est à prévoir pour chaque module. Elle ne peut faire partie du volume horaire de chaque module et doit être prévue en supplément.

Méthodes et outils pédagogiques :

- ✚ Chaque participant reçoit un cahier de formation recensant l'ensemble des notions théoriques abordées au cours de la formation.
- ✚ Chaque module contient un temps d'échanges pour permettre la mutualisation des ressources et les questionnements en équipe
- ✚ Le contenu théorique est enrichi d'exemples, de mind-map et de schémas

Modalités : La structure souhaitant proposer cette formation à l'ensemble de son personnel doit en faire la demande par mail à parents simplement@gmail.com, en précisant le nombre de personnes à former, le lieu où se déroulera la formation et les dates ou périodes auxquelles elle souhaiterait que la formation soit réalisée.

L'organisme de formation « Association parents tout simplement » transmettra alors le programme de formation, le devis de la formation ainsi que les propositions de dates pour la réalisation de la formation. Une fois le devis signé portant la mention « Bon pour accord » par la structure bénéficiaire et réceptionné, l'organisme de formation fera parvenir la convention de formation ainsi que la convocation à transmettre aux participants.

Délais d'accès : La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est d'environ 6 mois.

Accessibilité aux personnes handicapées : La formation ayant lieu dans la structure bénéficiaire ou dans un autre lieu de son choix, celle-ci doit s'assurer de l'accès à toutes personnes en situation de handicap.

Modalités d'évaluation

- ✚ Bilan oral avec la formatrice à chaque module
- ✚ Questionnaire d'auto-évaluation rempli par chaque stagiaire à la fin du Module 6
- ✚ Questionnaire de satisfaction évaluant la formation rempli par chaque stagiaire à la fin du Module 6 → Les résultats feront l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis à la structure bénéficiaire.
- ✚ Questionnaire d'évaluation à froid (6 mois après la fin de la formation initiale) à destination des professionnels et de la Direction de la structure bénéficiaire.
- ✚ Une attestation de participation à la formation sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation

Tarifs : Le coût de la formation est calculé en fonction du nombre de personnes formées. Le tarif forfaitaire est prévu pour un groupe de 12 personnes maximum. Au-delà une majoration est appliquée jusqu'à 17 personnes maximum.

Le devis fourni détaille le coût de la formation qui inclut le tarif des 6 modules de formation, l'impression des cahiers pédagogiques et les frais de déplacement.